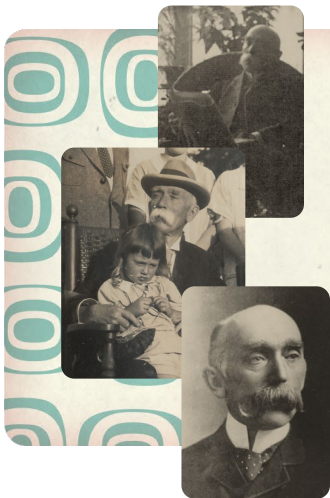




# Peter Henderson Bryce, M.D.

## Prix pour les professionnels de la santé

Défendre la santé et le bien-être des enfants et des jeunes des Première Nations, des Métis et des Inuits

*Peter Henderson Bryce, médecin, 1853-1932*

### Qui était Peter Henderson Bryce ?

Peter Henderson Bryce est né à Mount Pleasant (Ontario) en 1853 et a obtenu son diplôme à l'université de Toronto en 1876, alors que le Canada n'avait que neuf ans. Il a ensuite obtenu un diplôme de médecine et est devenu un expert de la tuberculose. Il a été président de l'American Health Association, fondateur de l'Association canadienne de santé publique et premier secrétaire à la santé de l'Ontario (1882-1904) avant d'accepter un poste de médecin en chef au ministère des Affaires indiennes en 1904.

Bryce a écrit de nombreux articles sur la santé publique et a été fondateur et membre de nombreuses organisations professionnelles. En 1907, Bryce a inspecté 35 pensionnats dans trois provinces des Prairies. Il a constaté que 24 % des enfants de ces pensionnats étaient décédés de maladies évitables comme la tuberculose. Au pensionnat de File Hills, plus de 75 % des enfants sont décédés. Bryce a déclaré que « la science médicale sait exactement ce qu'il faut faire » pour empêcher les enfants de mourir et il a envoyé de nombreuses recommandations au gouvernement pour améliorer les conditions sanitaires dans les pensionnats. Le gouvernement du Canada a ignoré ses appels à l'action et les enfants ont continué à mourir, ce qui a incité Bryce à continuer à s'exprimer en publiant des articles dans le journal Ottawa Citizen, le Saturday Night Magazine et un livre intitulé « L'histoire d'un crime national : un appel à la justice pour les Indiens du Canada ». Bryce a également incité ses collègues à se joindre à lui pour faire pression sur le gouvernement, notamment S.H. Blake, un éminent avocat des droits de la personne de l'époque, qui a écrit que « si le Canada ne parvient pas à éviter les causes évitables de la mort [des enfants dans les pensionnats], il se rapproche désagréablement de l'homicide involontaire ». Bryce poursuit son action jusqu'à son décès en 1932.



**First Nations Child & Family  
Caring Society**  
Suite 202, 350 Sparks  
Street, Ottawa, ON K1R 7S8  
613-230-5885  
info@fncaringsociety.com  
www.fncaringsociety.com

Le gouvernement du Canada n'a pas apporté les changements recommandés par Bryce, l'a écarté du gouvernement et a tenté de saper ses arguments. Malgré les risques et les sacrifices personnels, Bryce n'a jamais abandonné. Homme de courage moral, il a agi en fonction de ses valeurs et de ses responsabilités en tant que professionnel de la santé pour soutenir les enfants des Premières Nations à une époque où beaucoup d'autres restaient silencieux. Les efforts qu'il a déployés pour sauver la vie des enfants des pensionnats ont été reconnus par la Commission de vérité et réconciliation dans son rapport final.

## **Autres façons dont P.H. Bryce a fait la différence**

Le Dr Peter Henderson Bryce était très actif au sein de sa communauté. Nombre des organisations qu'il a fondées ou auxquelles il a participé continuent aujourd'hui à jouer un rôle actif dans le domaine de la santé et du bien-être. Par exemple, Bryce a occupé les fonctions suivantes :

- L'Association canadienne de santé publique (fondateur)
- American Public Health Association (président et membre honoraire)
- The American Journal of Public Health (contributeur)
- Association médicale canadienne, section santé publique (président)
- Société historique du Canada (fondateur)
- Ministère de la Santé de l'Ontario (fondateur)
- Upper Canada College (ancien étudiant)
- Université de Toronto (ancien étudiant)
- Club des arts et des lettres d'Ottawa (président)

En 2015, l'université de Toronto et le Dr Michael Dan ont rendu hommage à l'engagement courageux et de principe du Dr Bryce en faveur de la santé publique en ouvrant le Waakebiness-Bryce Institute for Indigenous Health.

## **Le Prix**

Ce prix récompense les professionnels de la santé qui défendent courageusement la sécurité, la santé ou le bien-être des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Bien que la personne puisse travailler pour aider un enfant ou une communauté, il est important de montrer comment ces efforts peuvent aider d'autres enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Le comité de sélection reconnaît qu'un large éventail de personnes travaille à la santé holistique des enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Nous acceptons donc les candidatures de guérisseurs traditionnels, de défenseurs de la santé communautaire, de médecins, de professionnels de la santé dentaire et optique, de professionnels de la santé mentale, d'infirmières, d'ergothérapeutes et de kinésithérapeutes, etc.

Conformément à l'exemple du Dr Bryce, les candidatures doivent indiquer spécifiquement comment le candidat a surmonté les défis et les risques personnels et professionnels pour défendre les droits des enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits, tels qu'ils sont décrits dans la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant ([www.unicef.org/rightsite/files/uncrcchildfriendlylanguage.pdf](http://www.unicef.org/rightsite/files/uncrcchildfriendlylanguage.pdf)).

## Bénéfice proposé pour le prix

Le Dr Bryce a défendu les enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits, même lorsque c'était difficile à faire parce que d'autres personnes le critiquaient. Il savait ce qui était juste et, de manière pacifique et respectueuse, il a continué à défendre les enfants des Premières Nations. Nous voulons que d'autres suivent son exemple en ayant le courage de défendre ce qui est juste et d'aider cette génération d'enfants et de jeunes des Premières Nations, Métis et Inuit à avoir les mêmes chances de réussite que les autres enfants et jeunes du Canada.

## Critères d'attribution

- Le candidat doit exercer une activité professionnelle dans le domaine de la santé.
- Le candidat défend activement la santé et le bien-être des enfants et des jeunes Métis, Inuit ou des Premières Nations au Canada, de manière pacifique et respectueuse.
- La candidature démontre comment les efforts peuvent aider les enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits au-delà de l'enfant, du jeune ou du groupe avec lequel le candidat travaille.
- Le candidat a surmonté des défis et des risques personnels ou professionnels pour défendre les enfants et les jeunes des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Le candidat inspire d'autres personnes à apprendre, à s'intéresser et à agir pour soutenir les enfants et les jeunes des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Le travail du candidat soutient la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant.

## Processus de nomination

Le formulaire de candidature au prix Peter Henderson Bryce doit être complété et accompagné d'une lettre de motivation expliquant pourquoi le candidat devrait recevoir ce prix et de deux lettres de soutien à la candidature. Vous pouvez également joindre des matériaux (écrits, vidéos, photos, etc.) qui illustrent le travail du candidat en rapport avec les critères d'attribution du prix.

Le dossier de candidature complet (formulaire de candidature, lettre de motivation, lettres de soutien et d'autres matériaux à l'appui de la candidature) doit être reçu au plus tard à 23 h 45 (heure de l'Est) le 30 juin 2024. En cas d'envoi par courrier, veuillez envoyer le dossier de candidature complet, y compris les lettres de soutien, à l'adresse suivante :

Comité du prix Peter Henderson Bryce  
Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada  
Suite 202, 350 rue Sparks, Ottawa, ON K1R 7S8

Pour plus d'informations, veuillez écrire à [info@fncaringsociety.com](mailto:info@fncaringsociety.com)  
Veuillez noter que les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.